

## L'ADI fait son SIMI

du 3 au 5 décembre 2014

Stand de l'ADI : Niveau 3, Emplacement F68

L'Association des Directeurs Immobiliers (ADI) participe, cette année encore, à l'édition 2014 du SIMI, le rendez-vous d'affaires des professionnels de l'immobilier organisé par le Groupe Moniteur, qui se tiendra au Palais des Congrès, Porte Maillot à Paris.

### Des sujets au cœur de la préoccupation des Directeurs immobiliers

Le SIMI est un des événements incontournables de l'industrie immobilière et le stand de l'ADI y est le point de rencontre des Directeurs et Responsables immobiliers. A cette occasion, le Conseil d'Administration et les permanents de l'association se mobilisent sur le salon afin d'échanger sur les thèmes de travail qui intéressent la profession et présenter les rendez-vous à venir.

Accompagner les Directeurs immobiliers dans un monde en mouvement, défendre les intérêts de la profession et participer aux réflexions liées à l'évolution de la société et des modes de vie sont les missions essentielles de l'ADI qui en font aujourd'hui **un contributeur central de la réflexion sur les grands enjeux de la profession.**

Pendant le SIMI, l'ADI présentera les savoirs et savoir-faire qu'elle développe grâce aux travaux élaborés dans les groupes de travail et dans ses six commissions thématiques permanentes : *économie, juridique, développement durable, utilisateurs & relations internationales, prestataires, métiers des directeurs immobiliers.*

### Un événement par jour

**Mercredi 3 décembre à 15h**  
Stand de l'ADI

**Inauguration** du stand  
**Lancement** de l'**Annuaire des Directeurs Immobiliers 2015**

**Jeudi 4 décembre à 16h30**  
Stand de l'ADI

**Présentation** des résultats de l'enquête menée par l'ADI en partenariat avec l'OMI sur « **Les enjeux des Directeurs immobiliers à 3 ans** »

**Vendredi 5 décembre de 10h à 11h**  
Salle 341 - Niveau 3

**Conférence** organisée par l'ADI « **Territoire en mutation et emploi : quels enjeux pour le Directeur immobilier ?** »

Aujourd'hui, la reconversion des friches industrielles et urbaines pose inévitablement la question de la responsabilité sociale de l'entreprise. L'ADI interroge ainsi le rôle du Directeur immobilier : comment gérer de concert les actions RH et les actions immobilières dans le cadre d'un projet de reconversion de site ? Comment le Directeur immobilier dans sa relation aux élus et au territoire peut-il contribuer à faire émerger des projets de régénération de l'emploi sur ces sites délaissés ?

#### Intervenants

Jean-Gabriel CARLIER	Renault
Audrey CAMUS	Foncière des Régions
Caroline DELGADO	Icade
Florence PERONNAU	Sanofi

**Contact presse : Laure-reine GAPP, Déléguée Générale de l'ADI – 06 68 50 70 35**

**A propos de l'ADI :** L'Association des Directeurs Immobiliers est une organisation professionnelle française exclusivement tournée vers la défense, la promotion et l'accompagnement du métier de Directeur immobilier. Forte de ses 400 membres, l'ADI regroupe les Directeurs immobiliers des plus grandes entreprises françaises. Elle consolide une force représentative de plus de 350 millions de m<sup>2</sup>. A ce titre, elle est devenue un interlocuteur national reconnu et incontournable.